



PV du Commission hygiène et sécurité

1^{er} avril 2019, 13H-15H30

Présents :

- Membres de droit :
 - Direction : N. Mazurier, D. Babin
 - Assistant de prévention : S. Séjourné
 - CPE : B. Bercier, M. Palisse
- Représentant des enseignants et personnels d'éducation:
 - Professeur : A.L. Julien
- Représentant des ASSTOS :
 - Infirmière : C. Beliard
 - Agent de laboratoire : I. Genavre
- Représentant des élèves :
 - L. Fraigneau

Excusés : Mr Peycli, Mme Gadet, Mme Lavergne, Mr Clément.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Sécurisation de l'établissement :
 - SSI
 - Entrées/sorties
2. Travaux / labo de SVT et Sorbonne chimie
3. DUERPS
4. Lecture des registres de santé et sécurité
 - RSST numérique
 - Evacuation
5. Questions diverses :
 - Exercices de confinement
 - Les poubelles de la résidence à l'amorce des vacances scolaires
 - Formation à l'utilisation des extincteurs le 10 avril

1. Sécurisation de l'établissement :

Sécurité incendie :

M.Mazurier fait le bilan des travaux qui ont commencé aux vacances de Février.

Les bâtiments accueillant le collège et l'internat du secondaire ont été entièrement rééquipés de déclencheurs manuels et de détecteurs de fumée reliés à une nouvelle centrale incendie (SSI), sans temporisation (la détection enclenche l'alarme immédiatement car il s'agit de « locaux à sommeil »). L'électricien et le personnel d'astreinte ont reçu une formation à la gestion de cette nouvelle centrale. Une commission de sécurité viendra certifier ces travaux le 11 juillet.



Les autres bâtiments (bâtiments A et B, restauration, administration) vont être équipés pendant l'été, de telle sorte qu'à la rentrée de septembre tout l'établissement sera couvert par ce nouveau système de sécurité incendie.

D'ici là, 3 SSI vont coexister : le nouveau système pour le collège et l'internat secondaire, une SSI indépendante pour la résidence CPGE et une autre (très ancienne) pour les autres bâtiments.

Au regard de la complexité de ces 3 SSI en fonction jusqu'en fin d'année, M.Mazurier propose un manuel d'utilisation des SSI remis à chaque personnel en charge des astreintes de nuit, week-end et vacances.

Entrées et sorties :

Les portillons d'entrée « Gibauderie » et surtout « Ganterie » font l'objet de dégradations à répétition (coups de pied afin de déverrouiller la porte) et les grilles en béton s'abîment et menacent de s'effondrer à force d'être escaladées par les élèves.

Les lycéens et étudiants ne sont pas satisfaits de la situation actuelle mais leur souhait d'entrer et sortir librement et sans contrainte du lycée se heurte à la nécessité de sécuriser celui-ci dans le cadre du plan vigipirate. La direction rappelle le cadre réglementaire fixé et en vigueur dans l'établissement (cf-document joint). Par ailleurs il est bien précisé qu'une présence humaine côté Ganterie n'existe que sur trois créneaux. Par ailleurs il est rappelé que les étudiants CPGE disposent avec leur badge d'un accès spécifique en dehors des heures de cours le soir, le mercredi après-midi ainsi que les week-end sur les trois entrées Gibauderie-Ganterie-Honneur. Malgré cela il est souvent constaté leur souhait d'entrée-sortie par le portillon Ganterie à tout moment. Le proviseur répond que le contexte de vigipirate ne le permet pas. A la question de la pose d'un visiophone côté Ganterie, Mme Babin répond que cette demande n'a pas été validée par la région pour des raisons de coût. Le proviseur complète en précisant qu'un visiophone supplémentaire nécessiterait aussi qu'une ressource humaine supplémentaire puisse répondre et ouvrir sans possibilité de voir la personne qui entre, de plus l'entrée principale sur la placette de la Gibauderie est déjà munie de ce système, sa démultiplication mobiliserait une personne de la vie scolaire qui ne ferait que répondre aux demandes d'entrée dans l'établissement qui seraient quasi-permanentes.

Le proviseur propose le statu quo dans l'attente de la réalisation du diagnostic de sécurisation de l'établissement qu'il compte demander au référent sûreté police avant la fin de cette année scolaire. Ce diagnostic pourra utilement être croisé avec celui fait avec l'équipe mobile de sécurité départementale (EMS) qui a déjà effectué un diagnostic de sécurité en 2016 suite aux attentats et c'est sur la base de ces deux rapports que l'établissement pourra solliciter la région, dans le cadre du DI par exemple.

La demande du CVL de paramétrer toutes les cartes des lycéens pour qu'elles permettent l'accès à l'établissement le mercredi après-midi de 14h à 18h est validée.



2. Travaux labos :

La réfection du labo de SVT est presque achevée (livraison le mardi 9 avril).

L'installation des nouvelles hottes (sorbonnes) dans les salles de TP A325 et A324 est elle aussi terminée.

Mme Genavre signale que les sorbonnes (les anciennes comme les nouvelles) doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance et que les techniciens ont donc demandé des devis.

Par ailleurs, elle évoque le manque de place au labo de chimie en particulier pour stocker les produits. Il faudrait un local plus grand qui permette l'installation d'armoires ventilées supplémentaires (sont cités les alcools stockés dans une armoire ordinaire). Mme Genavre insiste sur ce point au regard des vapeurs qui peuvent être respirées par les agents et des éventuelles conséquences sur la santé de chacun.

Le proviseur propose d'ajouter ce point au dialogue immobilier prévu le mardi 30 avril avec la région.

3. DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) :

La région propose un nouvel outil numérique (NEERIA) qui permet de créer un DUER numérique afin de remplacer les DUER « papier » difficile à exploiter. Il s'agit de lister toutes les unités de travail de l'établissement (salles, bureaux... tous les lieux de travail) et de mettre en place une analyse normalisée de chaque lieu de travail afin d'en évaluer les risques professionnels.

M. Mazurier regrette qu'aucun personnel « région » ne se soit porté volontaire pour participer à la mise en place de cet outil (malgré un stage de formation proposé par la région) car seul un DUERP numérique peut être exploité efficacement et faciliter le traitement des demandes de l'établissement auprès de la région pour tout ce qui touche à ses domaines de compétences.

A l'heure actuelle seule une version papier existe dans le bureau de Mr Séjourné et est disponible à la demande des personnels. Pour le proviseur, le passage au numérique via l'outil région NEERIA est pertinent, il peut solliciter l'aide du conseiller prévention sécurité Mr Gobalecki pour, avec l'assistant de prévention Mr Séjourné, aller dans cette direction.

4. Exercices d'évacuation :

2 exercices d'évacuation ont été réalisés. M. Mazurier lit les comptes-rendus détaillés et relève les points suivants :

- Externat (bâtiments A et B) : les appels à l'issue de l'évacuation sont mal faits et ne permettent pas de savoir s'il manque des élèves, les élèves ne sont pas regroupés sur les zones prévues. Il faudrait prévoir des listes par niveau qui seraient disponibles à la vie scolaire afin de pouvoir faire un appel exhaustif. Ces listes seraient de couleurs identiques



aux zébras où doivent se retrouver les classes. Ces listes seraient données par le personnel de vie scolaire/administratif aux enseignants en charge de faire l'appel avec de quoi leur permettre de noter.

M.Bercier fait remarquer qu'il n'y a pas de zone pour handicapé au bâtiment B, alors qu'au bâtiment A, un point rouge sur une fenêtre indique la zone où les personnes à mobilité réduite doivent attendre les secours. Point à aborder en commission de sécurité.

Le représentant des élèves signale que la porte entre le couloir du foyer et le préau ne permet pas une évacuation efficace et elle n'est pas pratique dans l'utilisation quotidienne. Là aussi son remplacement pourra faire l'objet d'une demande en dialogue immobilier le 30 avril.

- Résidence CPGE : les élèves ne se regroupent pas sur la zone prévue et stagnent aux abords de la résidence. Pas de comptage efficace. Il faudrait là aussi prévoir une liste de tous les internes CPGE, par classe, qui serait fait lors du comptage des élèves.

Le proviseur précise qu'il lui appartient de dire aux pompiers combien d'élèves sont évacués : un chiffrage précis ne peut se faire que sur la base de listes d'appel correctement remplies et qui lui sont retournées en temps limité.

On pourrait aussi faire un rappel de la conduite à tenir en cas d'incendie lors de la réunion de rentrée à l'internat CPGE.

- Internat du secondaire : évacuation correcte.

En PJ la synthèse technique à destination des membres du CHS.

5. RSST (registre de santé et sécurité au travail) :

Dorénavant, les personnels d'état peuvent signaler un risque pour la santé et la sécurité via leur compte intranet académique et l'application ARENA. Une version papier reste disponible à l'accueil pour les personnels de la région et éventuellement les élèves ou toute personne confrontée à une telle situation lors de son passage dans l'établissement.

Concernant le RSST numérique le proviseur propose de joindre au PV du CHS la fiche rappel éditée par le rectorat sur le RSST numérique afin d'en informer le personnel. Il rappelle que son usage n'est pas anonyme et s'utilise dans un cadre précis indiqué lors de la première connexion.

Le chef d'établissement fait lecture des fiches et apporte les réponses.

6. Exercice de confinement :

Le proviseur rappelle que l'établissement ayant fait avant la Toussaint un exercice attentat-intrusion, il propose un exercice de confinement PPMS risque majeur.

Un exercice de type « pollution toxique » sera réalisé le 10 avril entre 10h15 et 12h. Le collège sera informé.

Pour information : le 10 avril (9h-12h) aura lieu une formation « extincteurs » réservée en priorité aux techniciens de laboratoires indique Mr Séjourné.



7. Poubelles de la résidence CPGE :

Au moment des départs en vacances, les étudiants sortent leurs poubelles tous en même temps et les déposent en dehors des conteneurs lorsque ceux-ci sont pleins. S'il n'y a pas de personnel de service pour gérer ce surplus de poubelles (ce qui est arrivé aux vacances de Noël du fait de la proximité de jour de Noël), cela attire des pies et autres animaux qui déchirent les sacs et éparpillent les déchets.

Il faudrait que les étudiants sortent leurs poubelles plus régulièrement afin que les poubelles de veilles de vacances puissent être absorbées par les conteneurs. Un message en ce sens sera rappelé par les CPE CPGE.

M. Séjourné en profite pour rappeler que l'établissement paye le ramassage des poubelles au volume. Il serait judicieux que les étudiants vident leurs poubelles dans les conteneurs plus régulièrement sur la semaine et non pas toutes au même moment, ce qui crée une augmentation ponctuelle de volume. L'installation prévue de nouvelles poubelles à la résidence permettra peut-être une meilleure gestion des déchets par les étudiants.

Le proviseur remercie les membres pour leur présence et leur participation, fin de séance à 15H45.

Secrétariat de séance

Mme Julien



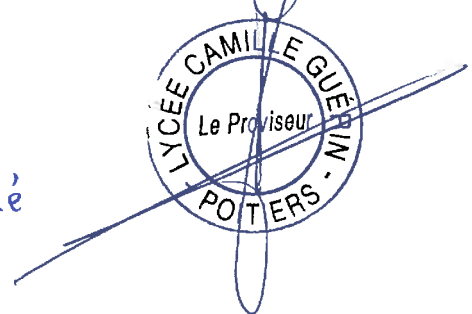
Assistant de prévention

Mr Séjourné



Président de séance

N. Mazurier



Cpi :

- Mr Gobalecki – Conseillé prévention académique
- Mr Sarradin – Inspecteur Santé et Sécurité au travail
- Docteur Potevin – Médecine de prévention
- Mme Taveneau – Equipe mobile de sécurité départementale Vienne

Pièces jointes au PV :

- Synthèse des exercices d'évacuation 2nd trimestre
- Fiche académique RSST Vienne
- Rappels réglementaires :
- Accès à l'établissement-Mesures de sécurité-Année scolaire 2018-2019
- Accès portillon-Etudiants CPGE